Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

RAPPORT DU DELEGATAIRE 2022

DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

MISSION ANIMATION

BOURGOIN-JALLIEU

MAI 2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

SOMMAIRE

1 PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE 3
1.1 Présentation du rapport 3
1.2 Caractéristiques du contrat 3
1.3 Le service 3
1.4 Les ressources humaines affectées au service 4
1.5 Les moyens matériels utilisés 7
2 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION 8
2.1 L'activité 8
2.2 Tarification 8
2.3 Les usagers du service 9
2.4 Secteur petite enfance et enfance 12
2.5 Le Hub 16
2.6 Les Conseils Municipaux Enfants & Jeunes 17
3 LES INDICATEURS DE QUALITE DU SERVICE 25
3.1 Mode de pilotage de la délégation 25
3.2 Comité technique 25
3.3 Qualité des prestations proposées 25
4. LES COMPTES DE LA DELEGATION 27
4.1 Méthodes et éléments de calcul 27
4.2 Eléments du compte de résultat 28
5 LE COMPTE DE RESULTAT 29
5.1 Le compte de résultat 29
5.2 Les heures réalisées 30

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

1 PRESENTATION DU SERVICE DELEGUE

1.1 Présentation du rapport

La période étudiée porte du 1er septembre 2021 au 31 décembre 2021. Ce rapport a été rédigé par Xavier Hédou, délégué territorial.

1.2 Caractéristiques du contrat

Depuis le 1er septembre 2021, Léo Lagrange Centre Est gère, pour le compte de la Commune de Bourgoin-Jallieu, le service d'animation socio-éducative dans le cadre d'une Délégation de Service Public.

Le contrat signé au 1er septembre 2021 porte sur une durée de six ans, avec une échéance initiale au 31 aout 2027. Fin 2022, un avenant a été présenté au Conseil Municipal du 16 novembre 2022 comportant les éléments suivants :

- Intégrer les dispositions de la loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République,
- Entériner le nouveau règlement intérieur,
- Intégrer les bonus territoire prévus par la Convention Territoriale globale (CTG) dans la Subvention Forfaitaire d'Exploitation (SFE),
- Intégrer dans le contrat de délégation du service public le budget de fonctionnement des CME/CMJ (4 500 €/an).

La mission concerne la gestion et l'exploitation du service d'animation socio-éducative à destination de 2 publics :

- ➔ Petite enfance 3 à 5 ans,
- ➔ Enfance 6 à 13 ans,
- ➔ Conseil municipal des enfants, conseil municipal des jeunes,

1.3 Le service

1.3.1 Secteur petite enfance 3-5 ans

- Accueil de loisirs des mercredis,
- Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires.

1.3.2 Secteur enfance 6-11 ans

- Accueil de loisirs des mercredis,
- Accueil de loisirs pendant les vacances scolaires,
- Nuitées, mini camps et séjours,
- Animation du Conseil Municipal d'Enfants.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

1.3.3 Secteur jeunesse 11-13 ans

- Accueil Hub Léo,
- Accueil et sorties des mercredis,
- Accueil et sorties pendant les vacances scolaires,
- Animation du Conseil Municipal des Jeunes,
- Interventions dans les collèges,
- Séjours, mini-camps et week-ends.

1.3.4 De manière transversale

- Le partenariat avec les acteurs de la ville,
- La participation aux évènements,

1.4 Les ressources humaines affectées au service

1.4.1 Organigramme du personnel du délégataire

L'ensemble du personnel de Léo Lagrange Centre Est relève de la Convention Collective de l'Animation du 28 juin 1988, I.D.C.C. n° 1518, et de l'accord national Léo Lagrange sur l'aménagement et la réduction du temps de travail.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

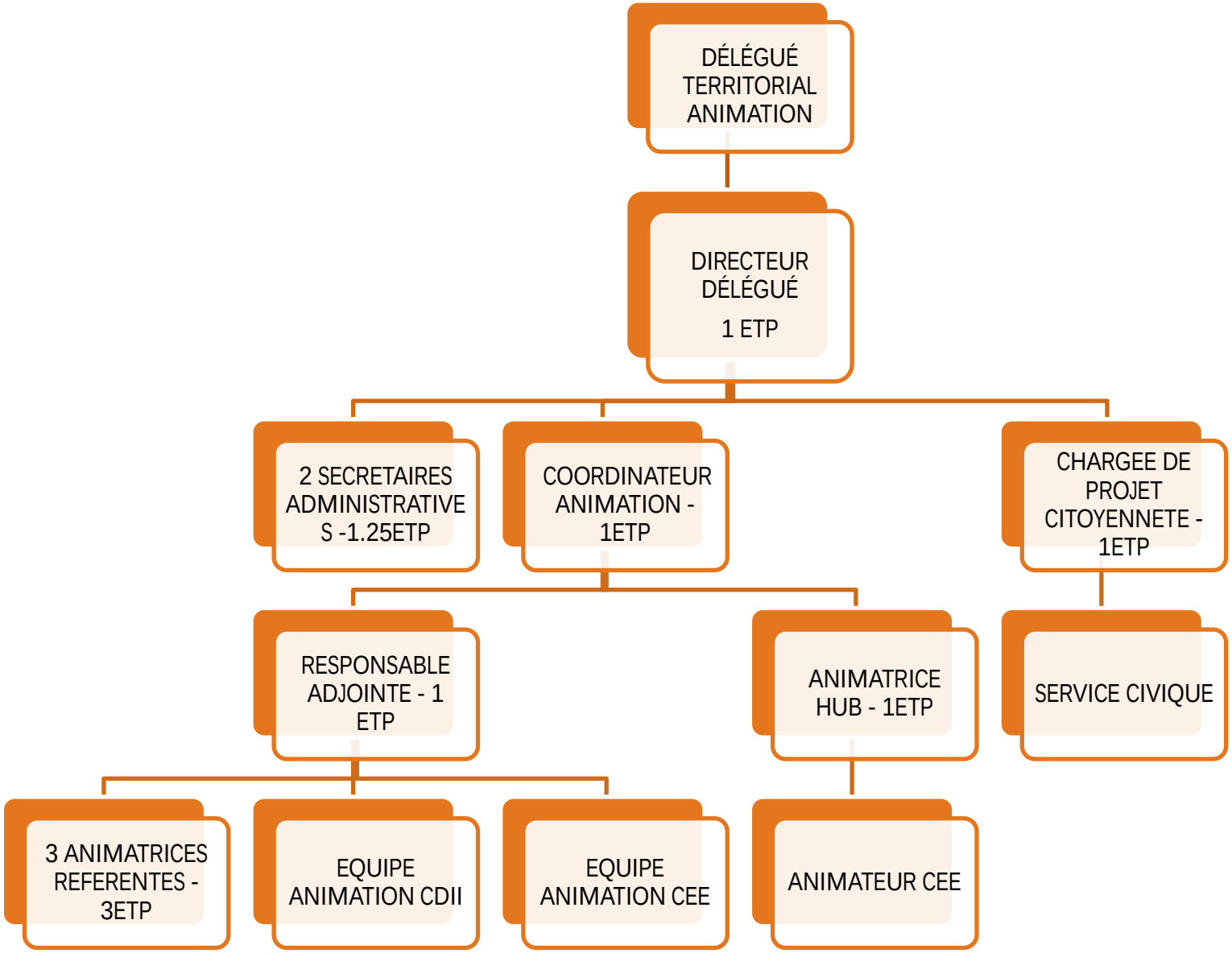

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

1.4.2 Détachement de personnel

Un poste d'agent d'entretien, à temps partiel, au sein de la Maison de l'Enfance de Champaret ;

Un poste d'agent d'entretien, à temps partiel, au sein de la Maison de l'Enfance de Champfleuri ;

Un poste de restauration, à temps partiel, à la cantine de l'école S. VEIL.

Un poste de restauration, à temps partiel, à la cantine de l'école Linné.

Les salaires et charges de ces personnels sont pris en charge par la mairie de Bourgoin-Jallieu. Ce personnel est encadré par un responsable de service municipal. Les plannings horaires et volumes de travail nécessaires sont revisités chaque année, en lien avec les évolutions de fonctionnement et l'occupation de la structure.

1.4.3 Conditions de travail

Le poste de direction est au forfait cadre de 215 jours par an. Cette contractualisation favorise la gestion de la charge de travail en fonction des besoins et permet une présence de représentation institutionnelle et partenariale lors de temps en soirée et en week-end.

Les postes de secrétariats sont décomposés en deux temps dissociés :

- ✓ Temps ouverture au public : le mardi après-midi, mercredi en journée, jeudi après-midi et vendredi matin.
- ✓ Temps administratif : le lundi en journée, le mardi matin et le jeudi matin.

Les postes d'animations professionnelles sont organisés en fonction du calendrier scolaire, des évènements organisés sur la commune associée au rythme de vie des enfants et des jeunes. Cette souplesse nous permet d'élargir notre proposition de loisirs et de s'ajuster au mieux aux besoins de notre public et attente de nos partenaires.

Le poste de chargé de projet citoyenneté adapte en permanence son temps de travail au regard des commissions, des temps forts et des temps institutionnels.

Notre solide cohésion d'équipe nous permet de gérer des situations délicates, voire conflictuelles, avec les jeunes ou les familles. Dans ce dernier cas, nos agents d'accueil sont en lien étroit avec les responsables de secteur et la direction, afin d'apporter une réponse cohérente et efficace.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

1.5 Les moyens matériels utilisés

1.5.1 L'équipement

Nous réalisons régulièrement des inventaires, ce qui nous permet de renouveler le matériel si besoin.

1.5.2 Les locaux

Pour mettre en œuvre sa mission, l'équipe Léo Lagrange Centre Est a en mise à disposition par la collectivité des locaux dédiés et des locaux partagés :

UTILISATIONS	BATIMENTS	ESPACES
ADMINISTRATIF LOCAUX DEDIES	MDH CHAMPARET	-1 bureau de direction -1 bureau de coordination : responsable enfance, responsable jeunesse et chargée de projet citoyenneté -1 espace secrétariat 2postes -1 opens pace : adjointe enfance, animatrice HUB, 3 animatrices permanentes
ACM PETITE ENFANCE LOCAUX PARTAGES	ECOLE LINNE	-Hall d'entrée -Salle art plastique -Salle de motricité
	ECOLE S. VEIL	-3 salles de classes -2 salles de sieste
ACM ENFANCE LOCAUX PARTAGES	MAISON DE L'ENFANCE JEAN ROSTAND	-3 salles d'animation -1 bureau
	ECOLE S. VEIL	-Classe ULIS -L'ABCD -La salle de motricité
HUB LOCAUX DEDIES	MDH DE CHAMPARET	-Salle du HUB -La cuisine

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

2 LES INDICATEURS D'EXPLOITATION

2.1 L'activité

Sur la 1ère partie de 2022, les contraintes sanitaires ont encore un impact sur notre activité. Nous adaptons notre mission au regard du contexte sanitaire et au gré des différents protocoles sanitaires qui se succèdent.

2.2 Tarification

La tarification est modulée en fonction des ressources des familles (Quotient Familial). Une majoration de 50 % est appliquée pour les familles extérieures à Bourgoin-Jallieu.

Cette grille de tarifs est appliquée depuis le 1er juillet 2015 et n'a pas évolué depuis.

Quotient familial	Tranche 1 < 333 €	Tranche 2 334 à 445 €	Tranche 3 446 à 556 €	Tranche 4 557 à 689 €	Tranche 5 690 à 823 €	Tranche 6 824 à 956 €	Tranche 7 957 à 1 090 €	Tranche 8 1 091 à 1 224 €	Tranche 9 1 225 à 1 354 €	Tranche 10 > 1 355 €
Journée avec repas	4,00	5,15	6,30	8,00	9,75	11,45	13,15	14,90	16,65	17,80
Forfait 3 jours (-5 %)	11,40	14,68	17,96	22,80	27,79	32,63	37,48	42,47	47,45	50,73
Forfait 4 jours (-5 %)	15,20	19,57	23,94	30,40	37,05	43,51	49,97	56,62	63,27	67,64
Forfait 5 jours (-10 %)	18,00	23,18	28,35	36,00	43,88	51,53	59,18	67,05	74,93	80,10
Sortie ½ journée ados	3,00	3,86	4,73	6,00	7,31	8,59	9,86	11,18	12,49	13,35
Sortie journée ados	6,00	7,73	9,45	12,00	14,63	17,18	19,73	22,35	24,98	26,70
Après-midi stage ados	3,43	4,41	5,40	6,86	8,36	9,81	11,27	12,77	14,27	15,26
Journée Camp	6,00	7,73	9,45	12,00	14,63	17,18	19,73	22,35	24,98	26,70
Ateliers fin de journée / an	6,40	8,24	10,08	12,80	15,60	18,32	21,04	23,84	26,64	28,48

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

2.3 Les usagers du service

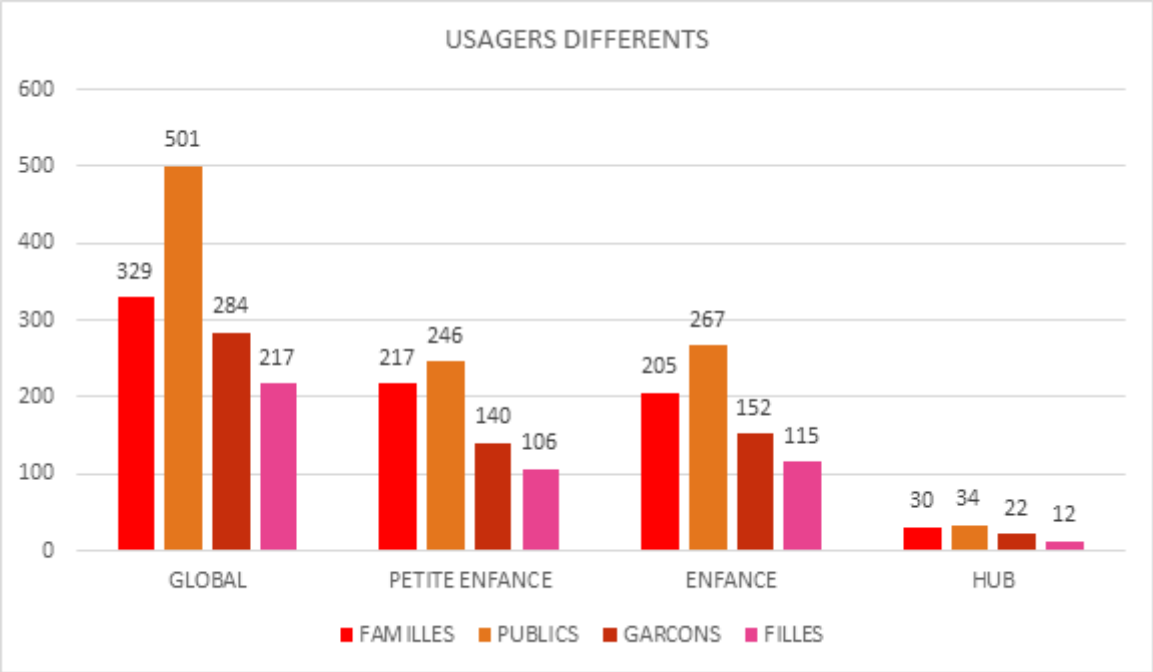

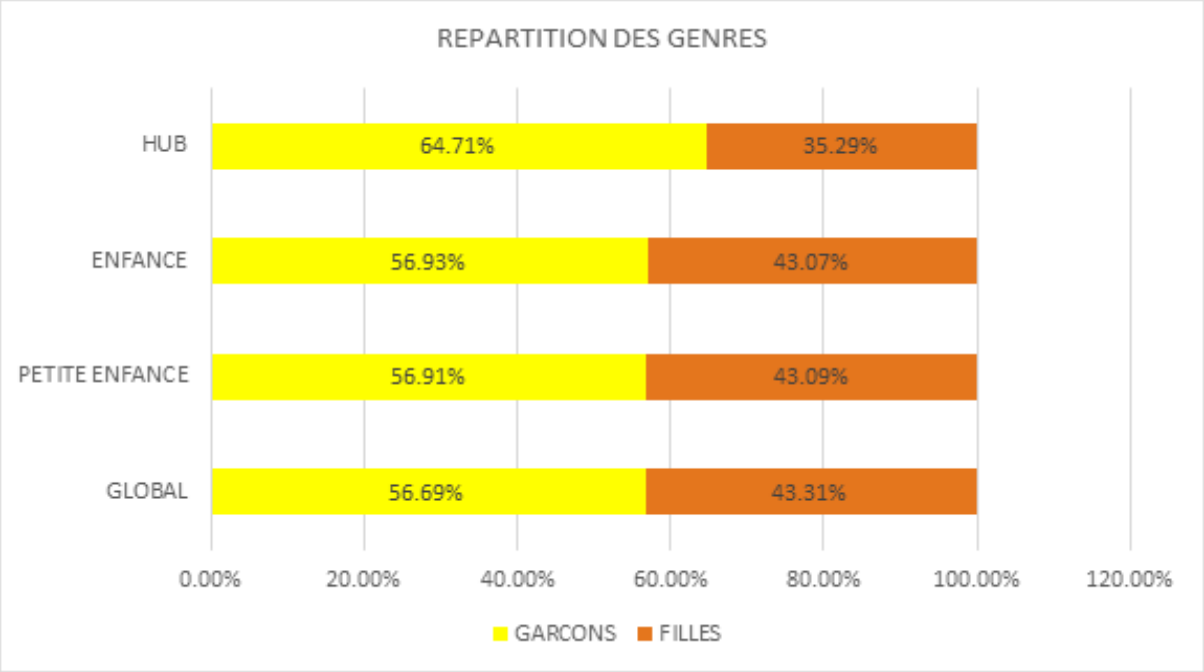

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

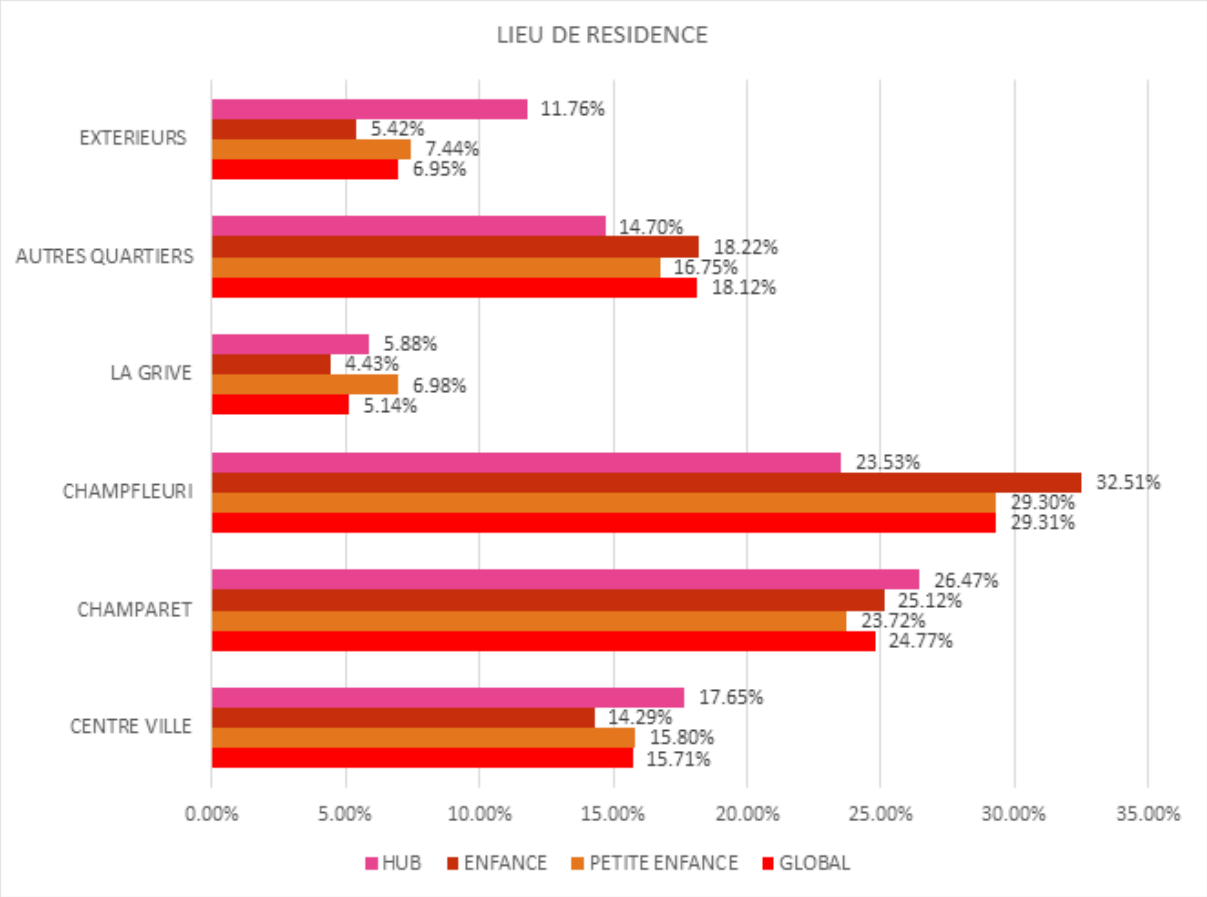

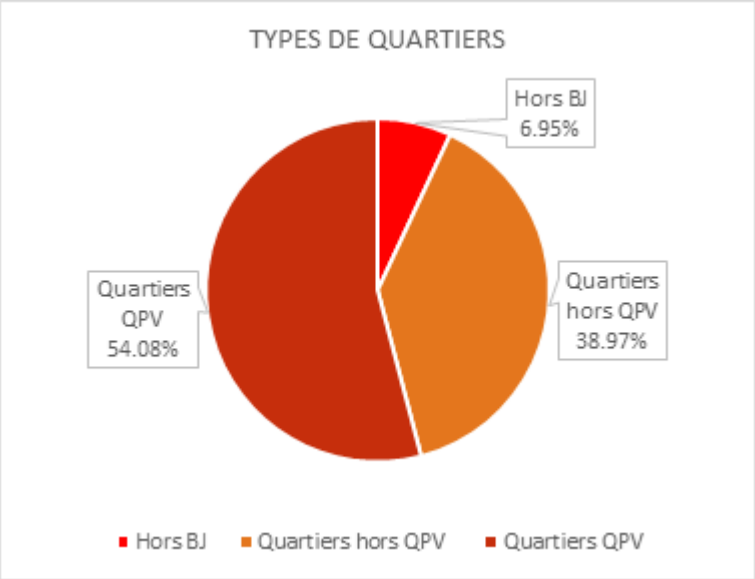

Nous accueillons une majorité de famille résidants au sein d'un quartier prioritaire. La mixité sociale est bien présente au sein de nos accueils tout en s'adressant à l'ensemble des habitants de Bourgoin-Jallieu.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

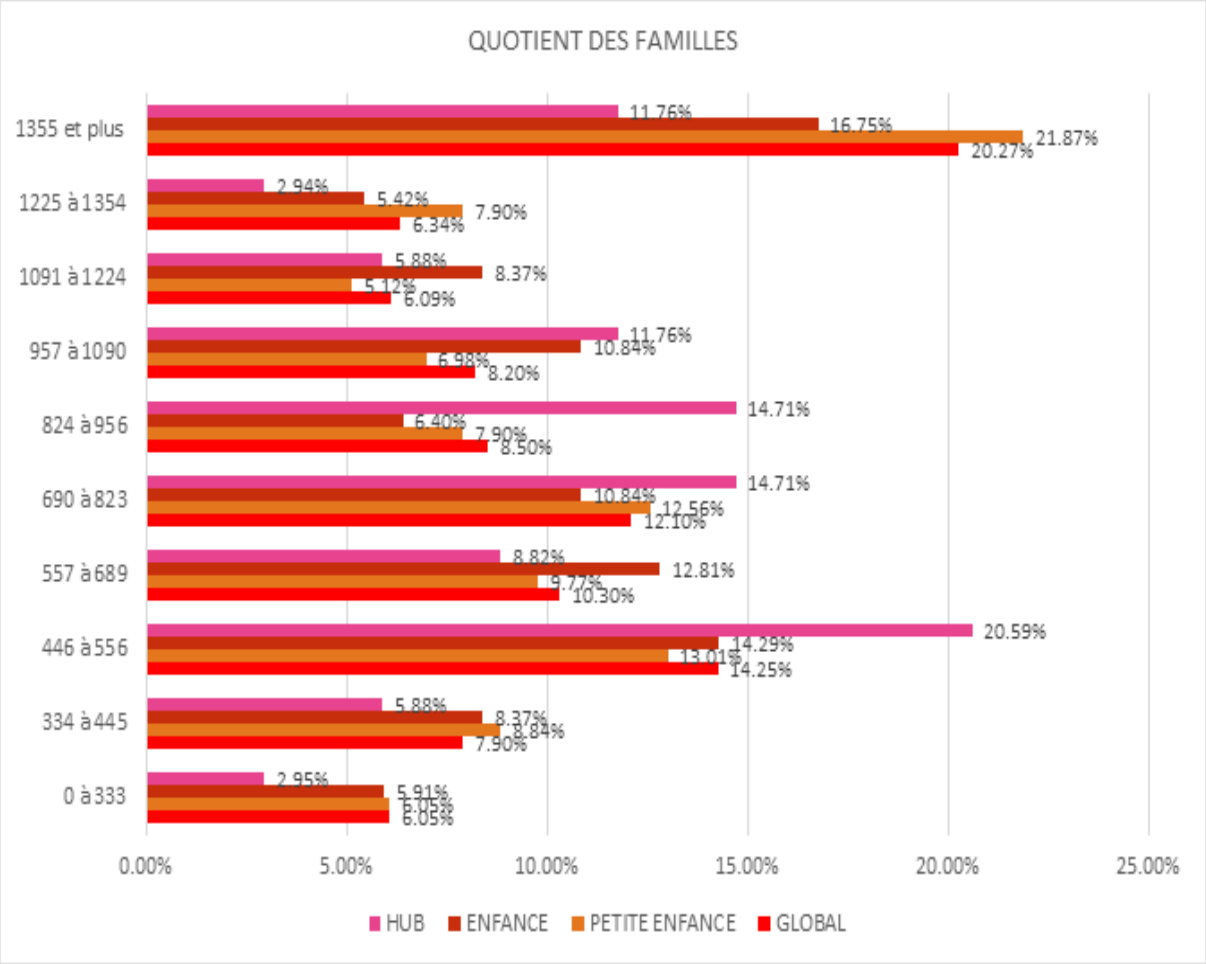

→ **La moitié de notre public a** un quotient familial inférieur à 823 €

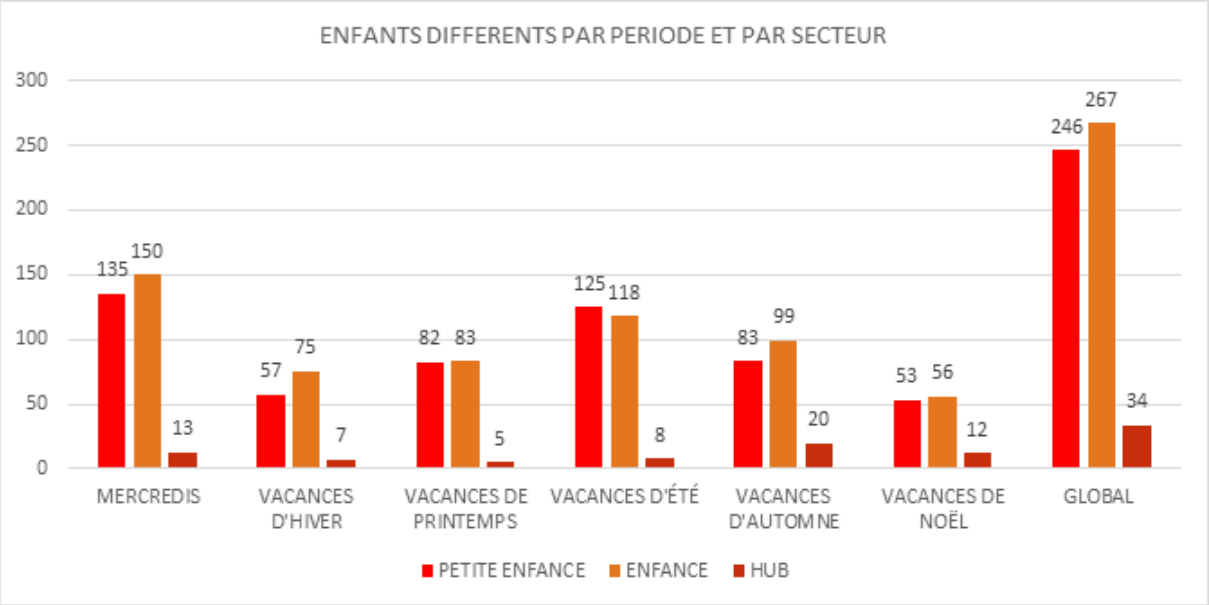

Le travail engagé avec le hub en fin d'année 2022 semble porter ses fruits, cette tendance se confirmera **début 2023.**

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

2.4 Secteur petite enfance et enfance

2.4.1 Introduction

Plus que jamais, comme (presque) partout en France, notre activité est fortement impactée par la pénurie d'animateurs. Certaines structures ont dû fermer leurs portes, notamment à Bourgoin-Jallieu. Nous avons pu maintenir l'ensemble des journées d'ouverture, avec toutefois quelques tensions de recrutement qui nous a incité à réduire la capacité d'accueil, c'est le cas notamment sur les vacances d'Automne.

En parallèle, la première moitié de 2022 a encore été fortement impacté par la situation sanitaire.

2.4.2 Les mercredis

	SIMONE VEIL	SIMONE VEIL	LINNE	Jean ROSTAND	TOTAL
GROUPE	3/5 ans	6/11 ans	3/5 ans	6/11 ans	
CAPACITE	20	40	20	30	110
EFFECTIF MOYEN	17	33	19	25	

2.4.3 Vacances d'Hiver

	SIMONE VEIL	Simone VEIL	TOTAL
GROUPE	3/5 ans	6/11 ans	
CAPACITE	40	50	90
EFFECTIF MOYEN	19	27	

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

2.4.4 Vacances de Printemps

	SIMONE VEIL	Simone VEIL	LINNE	Jean ROSTAND	TOTAL
GROUPE	3/5 ans	6/11 ans	3/5 ans	6/11 ans	
CAPACITE	30	40	30	30	130
EFFECTIF MOYEN	29	35	23	21	

2.4.5 Vacances d'été

	SIMONE VEIL	Simone VEIL	Claude CHARY	Claude CHARY	TOTAL
GROUPE	3/5 ans	6/11 ans	3/5 ans	6/11 ans	
CAPACITE	32	40	32	32	136
EFFECTIF MOYEN	26	26	19	19	
EFFECTIF MAX	32	39	25	29	

2.4.6 Vacances d'automne

	SIMONE VEIL	Simone VEIL	LINNE	Jean ROSTAND	TOTAL
GROUPE	3/5 ans	6/11 ans	3/5 ans	6/11 ans	
EFFECTIFS	32	40	32	32	136
EFFECTIF MOYEN	29	37	22	24	
EFFECTIF MAX	32	39	28	29	

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

2.4.7 Vacances de Noël

	SIMONE VEIL	Simone VEIL	LINNE	Jean ROSTAND	TOTAL
GROUPE	3/5 ans	6/11 ans	3/5 ans	6/11 ans	
EFFECTIFS	24	24	24	24	96
EFFECTIF MOYEN	23	24	24	22	

2.4.8 Service de Navette

Un service de navette a été mis en place entre les structures de la Maison des Habitants de CHAMPARET et l'école Simone VEIL, matin et soir. Permettant ainsi d'accueillir les enfants habitants à CHAMPARET dont les parents ne disposent pas de moyens de mobilité. Pour autant, cette navette, notamment le mercredi concerne peu d'enfants.

2.4.9 Pédagogie

Des thématiques rythment nos accueils pour chaque période (mercredis) et pour chaque vacances :

Mercredis :	***Vacances :***
Du 5 janvier au 9 février : Dessine-moi ton monde ! *Projet médiathèque et Peinture*	Hiver : Franchis les mondes de Mario *Projet Education aux Médias*
Du 2 mars au 13 avril : Tous pareil, tous différents ! *Projet correspondance*	Printemps : Maitrise les éléments ! *Projets Sports & Défis*
Du 4 mai au 6 juillet : Ton action pour le Monde ! *Projet Jardin partagé et nettoyage de Printemps*	Eté : Le monde des merveilles! *Projet Nature & Découverte*
Du 7 septembre au 19 octobre : Choisis ton poste ! *Projets Météo des Humeurs, Règles de vie*	Automne : Piégés dans « Jumanji » ! *Projets entraide*
Du 9 novembre au 14 décembre : Autorise-toi ! *Projets « Human Right »*	Noël : Noël sous les tropiques *Projets « climatiques »*

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

2.4.10 Les séjours

En raison des difficultés de recrutement et d'un incendie qui a détruit le camping que nous avions réservé, les séjours prévus n'ont pas pu être maintenus.

D'autres séjours ont en revanche été réalisés pour les 11/13 ans.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

2.5 Le Hub

→ Fonctionnement des mercredis

L'animatrice HUB va chercher les jeunes directement à la sortie des collèges Berjallien afin de répondre au mieux aux attentes des familles. Entre 5 à 7 jeunes inscrits sur cette période.

→ Vacances d'hiver

	HUB
EFFECTIF MOYEN	6
EFFECTIF MAXIMUM	7

→ Vacances d'été

	HUB
EFFECTIF MOYEN	4
EFFECTIF MAXIMUM	9

→ Vacances de Printemps

	HUB
EFFECTIF MOYEN	5
EFFECTIF MAXIMUM	7

→ Vacances d'Automne

	HUB
EFFECTIF MOYEN	11
EFFECTIF MAXIMUM	12

Deux séjours ont été organisés :

- Hub citoyen à Barcelone

7 jeunes pour 5 jours de découvertes et d'échanges.

- Séjour Festival de Cannes

6 jeunes pour 3 jours à la découverte de la ville et de son célèbre festival du Jeu.

→ Vacances de Noël

	HUB
EFFECTIF MOYEN	13
EFFECTIF MAXIMUM	14

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

2.6 Les Conseils Municipaux Enfants & Jeunes

2.6.1 Les réunions

Animation

Jusqu'en juin 2022, l'animation du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes s'est faite à deux têtes. Nous avons accueilli un volontaire en service civique pour co-animer les réunions avec les jeunes. Des outils d'éducation populaire sont mis en place pour encourager la participation et la prise de décision des enfants.

Les réunions

Les réunions ont lieu toutes les deux semaines (hors vacances scolaires) pendant 1h30. Elles ont pour objectif de réunir les jeunes pour la construction de leur projet.
Les temps forts sont des temps de réalisation des projets auprès d'un public, des visites liées à la thématique étudiée par les jeunes ou des temps de rencontre avec un public différent.

3 commissions Conseil Municipal des Enfants, avec en moyenne 12 rencontres pour les projets.

- Commission solidarité (CME1)
  11 enfants
  13 réunions + 1 temps fort

- Commission Monde de Demain (CME2)
  13 enfants
  13 réunions

- Commission écologie intergénérationnelle (CME3)
  11 enfants
  12 réunions + 3 temps forts

2 commissions Conseil Municipal des Jeunes, avec en moyenne 11 rencontres pour les projets

- Commission Ouvrir la voix (CMJ1)
  11 enfants
  10 réunions + 3 temps forts

- Commission Promotion de la santé mentale (CMJ2)
  8 enfants
  12 réunions + 6 temps forts

Journée citoyenneté : ensemble des commissions mobilisées.
2 réunions + 1 temps fort

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

Planning des réunions et événements (novembre à juin) :

novembre 2021				décembre 2021					janvier 2022					février 2022				
L	1			M	1	CME1	CMJ1	CME2	S	1				M	1			
M	2			J	2			CME3	D	2				M	2			
M	3			V	3				L	3				J	3			CMJ2
J	4			S	4				M	4				V	4			
V	5			D	5				M	5				S	5			
S	6			L	6				J	6			CMJ2	D	6			
D	7			M	7				V	7				L	7			
L	8	ELECTIONS ECOLES		M	8				S	8				M	8			
M	9			J	9				D	9				M	9	CME1	CMJ1	CME2
M	10			V	10			CMJ2	L	10				J	10			CME3
J	11			S	11				M	11				V	11			
V	12			D	12				M	12	CME1	CMJ1	CME2	S	12			
S	13			L	13				J	13			CME3	D	13			
D	14			M	14				V	14				L	14			
L	15	ELECTIONS ECOLES		M	15	CME1	CMJ1	CME2	S	15				M	15			
M	16			J	16			CME3	D	16				M	16			
M	17			V	17				L	17				J	17	CMJ2 réunion		
J	18	ELECTIONS ECOLES		S	18				M	18				V	18			
V	19			D	19				M	19				S	19			
S	20	SEMINAIRE		L	20				J	20			CMJ2	D	20			
D	21			M	21				V	21				L	21			
L	22			M	22				S	22				M	22			
M	23			J	23				D	23				M	23			
M	24			V	24				L	24				J	24			
J	25			S	25				M	25				V	25			
V	26			D	26				M	26	CME1	CMJ1	CME2	S	26			
S	27			L	27				J	27			CME3	D	27			
D	28			M	28				V	28				L	28			
L	29			M	29				S	29								
M	30			J	30				D	30								
				V	31				L	31								

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

mars 2022					avril 2022					mai 2022					juin 2022				
M	1				V	1				D	1				M	1	CME1	CMJ1	CME2
M	2				S	2				L	2				J	2			CMJ2
J	3			CMJ2	D	3				M	3				V	3			CMJ2
V	4				L	4				M	4	CME1	CMJ1	CME2	S	4			
S	5				M	5				J	5			CME3	D	5	Nettoyage ville		
D	6				M	6	CMEJ	CMJ1	CME2	V	6				L	6	/		/
L	7				J	7			CME3	S	7				M	7			
M	8				V	8				D	8	COM			M	8			
M	9	CME1	CMJ1	CME2	S	9				L	9				J	9			CME3
J	10			CME3	D	10				M	10				V	10	*Plénière*		
V	11				L	11				M	11			CME2	S	11	/		/
S	12				M	12			CMEJ	J	12			CMJ2	D	12			
D	13				M	13	cme1	CME3		V	13				L	13			
L	14				J	14			CMJ2	S	14	Journée citoyenneté			M	14	CMJ2		
M	15				V	15				D	15				M	15	CME1		CME3
M	16				S	16				L	16				J	16			CMJ2
J	17			CMJ2	D	17				M	17				V	17			CMJ2
V	18				L	18				M	18	CME1	CMJ1	CME2	S	18	COM	CMJ1	
S	19				M	19				J	19			CME3	D	19			
D	20				M	20				V	20				L	20			
L	21				J	21				S	21				M	21	CMJ2		CMJ2
M	22				V	22				D	22				M	22	CME1		CMJ2
M	23	CME1	CMJ1	CME2	S	23				L	23				J	23			CME3
J	24			CME3	D	24				M	24				V	24			
V	25				L	25				M	25				S	25	KERMESSE		
S	26				M	26				J	26				D	26			
D	27				M	27				V	27				L	27			
L	28				J	28				S	28				M	28			
M	29				V	29				D	29				M	29		CMJ1	CME2
M	30	CME1			S	30				L	30			CMJ2	J	30			
J	31			CMJ2						M	31								

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

2.6.2 Les projets

La commission Solidarité

Les enfants ont choisi de travailler pour œuvrer pour plus d'égalité. Ils ont participé à la première édition du pique-nique solidaire (25 juin) avec le **Secours Populaire, le Secours Catholique, petits frères des pauvres et le Village mobile.** Ils ont choisi d'organiser l'animation de l'après-midi.

La commission Monde de Demain

Les enfants voulaient travailler pour l'écologie et notamment faire une action tournée vers la protection de la biodiversité et des animaux. Après avoir fait plusieurs séances sur les animaux, nous nous sommes rendus tous les mercredis aux jardins Paill'terre pour créer de toutes pièces un hôtel à insectes. Les enfants ont coupé, peint, vissé, scié. L'hôtel à insectes a été fini en septembre 2022.

La commission écologie intergénérationnelle

Les jeunes conseillers avaient deux idées de projet au début des réunions : rencontrer les seniors de Bourgoin-Jallieu et faire un projet autour de l'écologie et la gestion des déchets. Afin de faire un consensus entre ces deux projets, nous avons eu l'idée d'inviter un groupe de seniors de l'Espace Seniors aux réunions des enfants pour travailler tous ensemble sur la préservation de l'environnement. Cinq seniors sont venus à l'ensemble de nos réunions à partir de mars. Les réunions ont toutes été filmées par **Julien Cathelin** avec l'objectif de réaliser un documentaire retraçant ce projet intergénérationnel.
Le groupe a assisté différents temps forts :

- Jeudi 7 avril : Spectacle à **la Berjallière** de « Planète Môme » sur l'écologie et le tri des déchets
- Mercredi 13 avril : Atelier création avec **Et colegram** et les **seniors de la Berjallière**
- Jeudi 19 mai : Atelier création avec **Et colegram** et les seniors de l'Espace seniors
- Jeudi 9 juin : Intervention de l'association **zéro déchet**
- Dimanche 5 juin : Nettoyage de la ville
- Mercredi 15 juin : visite de l'usine Arc en ciel recyclage

La commission ouvrir la voix

La commission « ouvrir la voix » a choisi de travailler sur l'égalité et la lutte contre le harcèlement autour de l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les collèges. Les jeunes ont proposé différents ateliers sur ces sujets :

- Mercredi 6 avril : Discussion créative (confection de badge, ateliers maquillages, confection de broderies et dessins sur T-shirt) avec l'association MAG Jeunes.
- Mercredi 1er juin : Discussion créative autour du coming out (confection de glaçage pour sablés et dégustation) avec l'association MAG Jeunes

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

- Samedi 18 juin : Atelier théâtre avec l'association Intime Politique (jouer avec le masculin et le féminin, échanges avec les jeunes)
- Jeudi 27octobre : Tournage du court-métrage « ouvrir la voix » qui donne la parole aux collégiens sur le harcèlement scolaire. Les jeunes répondent face à la caméra à des questions sur leur représentation et perceptions des violences.

La commission Promotion de la santé mentale

Les jeunes de cette commission ont choisi de faire des ateliers de sensibilisation à destination de différents publics pour parler de santé mentale. Les objectifs de leur atelier : réduire les préjugés et les violences contre les personnes concernées par les troubles psychiques et promouvoir la santé mentale auprès de tous. Les enfants ont été accompagné de l'IREPS pour construire leur projet. Ils ont été sensibilisés aux enjeux de la santé mentale et du bien-être. Ils ont également suivi une formation de 4h donnée par l'association Handypsy Lyon 2 pour comprendre les troubles psy.

- Jeudi 17 février : Rencontre avec le psychologue Fabrice Florès et A Batillot, élu à la santé
- Jeudi 17 mars, 31 mars et 12 mai : Réunion avec Elise de l'IREPS Isère
- Jeudi 14 avril et jeudi 2 juin : Formation avec l'association Handipsy Lyon 2

Ce sont les jeunes qui ont créé les ateliers de sensibilisation et les ont animés sur le mois de juin seul ou par binôme.

- Vendredi 3 juin : Intervention au collège St Joseph (par Melek et Kilian)
- Mardi 14 et Mardi 21 juin : Intervention au collège Salvador Allende (par Mervenur)
- Mardi 21 juin : Intervention auprès d'adultes de l'espace seniors (par Léo et Leyhann)
- Mercredi 22 juin : Intervention auprès des enfants de l'accueil de loisirs Léo Lagrange (par Zoé et Aylin)

Journée citoyenneté

La construction de cette journée s'est appuyée sur l'envie des jeunes de plusieurs commissions de faire connaitre leur ville. Le projet a été croisé avec la volonté de faire un événement sur la ville pour faire la promotion des conseils municipaux enfants et jeunes. Un volontaire en service civique a été recruté en partie pour l'organisation de cette journée.

Des parents se sont portés volontaires pour accompagner les différents groupes d'enfants pendant les activités et le jeu de piste qui était en itinérance dans la ville.

L'organisation :

- Dans chaque commission, des points sur la journée ont été régulièrement échangés.
- Mercredi 6 et Mardi 12 avril : Deux réunions inter-commission avec les jeunes pour la création

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

des énigmes du jeu de piste.

- Temps fort le samedi 14 mai : journée de la citoyenneté.

Objectifs de la journée :

- ✓ Participer à la promotion de la culture berjallienne
- ✓ Permettre un temps fort et convivial entre tous les jeunes du CMEJ
- ✓ Promouvoir l'engagement et la citoyenneté

Déroulé de la journée :

- Enterrement d'une capsule temporelle qui sera réouverte dans 20 ans (à l'intérieur, des lettres et témoignages de 2022). Les accueils de loisirs, associations, volontaires, enfants du cmej, élus ont écrit des lettres.
- Grand jeu pour les enfants au parc des Lilattes
- Visite du musée de Bourgoin-Jallieu pour les jeunes.
- Découverte de l'exposition expo quizz sur la lutte contre les discriminations prêtées par la CAF
- Jeu de piste dans Bourgoin-Jallieu faisant découvrir 5 points importants : la fontaine sur la place du 23 août 1944, salle Halle Grenette, Espace Jeune, Eglise Notre Dame, Mairie. Découverte de la brioche berjallienne pour le goûter de la boulangerie Coquard (intégrer au jeu de piste)

2.6.3 Commémorations et séance plénière

Commémorations

Les commémorations ont repris. Les enfants ont pu participer à l'ensemble des commémorations s'ils le souhaitaient, cependant Léo Lagrange n'est présent que sur les commémorations obligatoires.

Pendant les commémorations, les enfants lisent des poèmes ou les noms des personnes mortes pour la France. Ils sont appelés à aller poser le germe de fleurs avec Dorian Maillet, Adjoint à la jeunesse. Un jeune élu est amené à lire le texte de présentation du déroulé de la cérémonie. Plusieurs jeunes peuvent être porte-drapeaux.

10 juin : plénière

Première plénière pour les jeunes et les enfants du CMEJ.
Les enfants présentent leur projet au Maire le vendredi 10 juin à la Halle Grenette.
C'est aussi l'occasion de lui poser les questions qu'ils souhaitent sur sa fonction de maire, la ville ou leurs projets.
Organisation logistique (micro/nom…)
Les discours ont été écrits par la chargée de mission citoyenneté et les enfants.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

Participation au mariage

Création d'un protocole avec le service des affaires générales concernant la participation des jeunes élus aux cérémonies de mariage.
Les jeunes lisent un texte de Martin Gray « l'Amour » après le consentement des époux.

Le **samedi 25 juin**, la plus ancienne des CMEJ, participe à un mariage auprès d'Hélène Accettola, 4ème adjointe en charge de l'éducation.

2.6.4 Voyage fin de mandat

Le mercredi 16 novembre, les jeunes se sont rendus à Paris pour découvrir le Sénat.

Au programme, visite du Trocadéro pour voir la Tour Eiffel, pique-nique aux jardins du Luxembourg, Visite du Sénat et jeu de piste.

2.7.5 Nouveau mandat 2022-2023

Elections

Septembre et octobre 2022 ont été des mois où la chargée de mission s'est rendue dans les écoles et les collèges pour présenter le CMEJ.

Les dates des élections : lundi 7, mardi 8 et jeudi 10 novembre.

Pour la première fois depuis le COVID, les élections ont pu se refaire avec le format papier. Les urnes et les isoloirs ont été installé dans la salle de l'Orangerie pour faire deux bureaux de vote.

626 enfants se sont déplacés pour aller voter.
10 écoles ont participé aux élections, ce qui correspond à 27 classes de CM1 et CM2.
21 sièges sont à pourvoir au CME.

Proclamation des résultats

La proclamation des résultats a eu lieu le vendredi 11 novembre à la salle Halle Grenette.
Les enfants se sont ensuite rendus au mémorial de la paix pour la commémoration du 11 novembre.

Le séminaire

Visite de la mairie par Hélène Accettola.
Pour la première fois, les enfants et les jeunes visitent les affaires générales. (Découverte des missions d'une mairie, de la salle des archives et du déroulé d'une cérémonie de mariage sur laquelle ils seront peut-être amenés à participer durant leur mandat).

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

➔ Nouveau mandat

Les projets avec le service culturel

Les jeunes du CMJ ont pu participer le mardi 18 octobre à un spectacle « Barulhos » au Théâtre Jean Vilar donné par la **compagnie Malka**. Le lendemain, mercredi 19 octobre, ils ont eu l'occasion de d'avoir un atelier hip hop avec le chorégraphe de la compagnie.
Ce projet a été monté avec le service culturel de la ville et financé en majeur partie par la DRAC.

Mardi 13 décembre 2022, le **collectif de l'âtre** a joué leur pièce « encore et encore » devant le CMJ. La séance s'est terminée par un échange sur le sujet du « harcèlement » entre les deux comédiennes et les jeunes élus.

Les nouvelles commissions

Les enfants sont répartis en trois commissions :

- Commission anti-harcèlement (lundi de 17h30 à 19h)
  - 9 jeunes
- Commission intergénérationnelle (mercredi de 9h30 à 11h)
  - 14 jeunes
- Commission du sourire (mercredi de 14h à 15h30)
  - 9 jeunes

Les jeunes sont répartis en deux commissions :

- Commission Santé et Bien-être (mercredi de 16h à 17h30)
  - 11 jeunes
- Commission Education (lundi de 17h30 à 19h)
  - 6 jeunes

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

3 LES INDICATEURS DE QUALITE DU SERVICE

3.1 Mode de pilotage de la délégation

Le comité de pilotage a eu lieu le 16 juin.

3.2 Comité technique

Depuis 2022, nous réalisons des comités techniques toutes les deux semaines entre le responsable du service jeunesse de la collectivité et le directeur délégué du site de Bourgoin-Jallieu de Léo Lagrange.

Ces temps permettent de traiter le suivi de la DSP et de travailler en collaboration entre le délégataire et le délégant.

D'autre comités techniques élargis ont eu lieu, avec la présence du directeur du Pôle Action Territoriale de la collectivité et de Délégué Territorial de Léo Lagrange.

3.3 Qualité des prestations proposées

3.3.1 Qualification du délégataire

Agréments

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange bénéficie aujourd'hui de plusieurs agréments détaillés ci-dessous :

- **2 septembre 2004 -** Agrément « Jeunesse Éducation Populaire »
- **17 décembre 2004 -** Agrément « Sport » de l'association Union nationale sportive Léo Lagrange (UNSLL)
- **3 avril 2013 -** Agrément « Association éducative complémentaire de l'enseignement public »
- **4 octobre 2013 -** Agrément « Entreprise solidaire et d'utilité sociale »
- **21 juillet 2015 -** Agrément « Engagement de service civique »
- **18 janvier 2017 -** Immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours
- **28 janvier 2017 -** Agrément « Consommation » de l'Association Léo Lagrange pour la défense des consommateurs (ALLDC).

De plus, la Fédération Léo Lagrange est membre de la JPA (Jeunesse au Plein Air : confédération d'associations laïques complémentaires à l'école œuvrant pour les loisirs et les vacances pour enfants et adolescents), et de l'UNAT (Union Nationale des Associations de Tourisme), et du CRAJEP (Comité Régional des Associations d'Éducation Populaire).

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

3.3.2 Labellisation

Les accueils de loisirs appliquent la Charte Qualité mise en œuvre par la Fédération Léo Lagrange et validée par la CNAF.

3.3.3 Participation à des Réseaux Professionnels

La direction et les membres de l'équipe d'animation, en fonction des sujets, participent régulièrement aux regroupements de professionnels à l'échelon régional et national : réunions de territoire, réseau enfance, réseau jeunesse, conférences professionnelles thématiques, journées de formation, projets collectifs. En cette période de crise sanitaire, ces réseaux ont pu continuer en visioconférence.

3.3.4 L'Accueil de la Différence

Nous accueillons régulièrement des enfants porteurs de handicap. Une réflexion nationale au sein de Léo Lagrange a permis d'aboutir à un guide d'accueil des familles, permettant ainsi, d'accueillir la différence dans les meilleures conditions possibles.

Cette différence est une richesse pour l'enfant « différent » et pour les autres enfants. Nous veillons à ce que chacun puisse prendre sa place dans le respect et la bienveillance de tous.

Au-delà du handicap moteur ou mental avéré ou reconnu, nous sommes de plus en plus confrontés au handicap social. De réelles difficultés familiales ou financières peuvent entrainer des comportements difficiles à gérer, allant parfois jusqu'à l'agressivité envers l'équipe d'animation et administrative.

Un travail avec les partenaires et les parents est mis en place et fait l'objet d'échanges, notamment avec les écoles ou le « Service jeunesse » de la Ville.

3.3.5 Qualification des personnels

Chaque année, sur la période de septembre/octobre, se déroule la campagne des entretiens annuels dans le cadre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences.

Cet espace d'échanges et d'analyse du contexte de travail de chacun permet de contribuer à la mise en œuvre du plan de formation, d'aborder l'avenir en matière d'évolution de personnel, de formation, de mobilité.

Depuis octobre 2022, la directrice adjointe des accueils de loisirs est entrée en formation BPJEPS.

En parallèle, nous poursuivons nos accompagnements à la formation pour les jeunes, prioritairement pour les jeunes berjalliens.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

4. LES COMPTES DE LA DELEGATION

Les comptes sont présentés conformément au plan comptable général des Associations (système normalisé de base).

4.1 Méthodes et éléments de calcul

La Fédération Léo Lagrange conduit des missions d'animation locale pour le compte de collectivités territoriales sur l'ensemble du territoire national. Pour cela, son organisation lui permet de répondre au mieux aux exigences de gestion d'un service public délégué.

La Fédération Léo Lagrange est représentée sur le territoire national par treize délégations régionales gérées et administrées par cinq établissements régionaux.

Ces établissements régionaux sont des structures juridiques autonomes qui appartiennent au périmètre économique de la Fédération Léo Lagrange.

L'interlocuteur direct du délégant est donc Léo Lagrange Centre Est qui assume la responsabilité de la mission qui lui est confiée.

Au niveau local, et dans un souci à la fois de décentralisation et de proximité vis à vis des usagers, le dispositif délégué constitue un site avec un directeur affecté et une équipe permanente de personnels.

La décentralisation et la mutualisation des fonctions aux niveaux les mieux adaptés constituent une des caractéristiques des modes d'intervention de la fédération Léo Lagrange et de ses établissements.

Dans cet esprit, les fonctions sont réparties de la façon suivante :

- Les fonctions opérationnelles sur le site ;
- Les fonctions de pilotage sur la délégation régionale ;
- Les fonctions administratives, financières et sociales au niveau de l'établissement régional ;
- Des fonctions mutualisées au niveau fédéral (étude, recherche et développement, relations sociales et ressources humaines, trésorerie et consolidations, contrôle de gestion, assistance juridique et équipement informatique de gestion).

L'organisation du système d'information comptable de la fédération et de ses établissements correspond à cette répartition des fonctions. Elle permet d'enregistrer au niveau approprié les produits et les charges affectables directement au site en gestion déléguée ou relevant des charges incombant à l'établissement régional tant pour ses fonctions propres de gestion que pour sa quote-part des charges mutualisées au niveau national.

Le compte-rendu financier relatif à un contrat de délégation de service public, établi sous la responsabilité de l'établissement délégataire, regroupe l'ensemble des produits et des charges imputables à ce contrat, selon les règles exposées ci-dessous.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

4.2 Eléments du compte de résultat

➔ *Produits*

Les produits inscrits dans le compte rendu financier regroupent l'ensemble des produits d'exploitation comptabilisés en application du contrat :

- ✓ La participation des usagers des services ;
- ✓ La participation financière du délégant prévue au contrat ;
- ✓ La prestation de service unique versée par la CAF ou la MSA.

➔ *Charges*

Les charges inscrites dans le compte rendu financier comprennent :

- ✓ Les charges qui sont exclusivement imputables au contrat (charges directes) ;
- ✓ Les charges calculées affectées au contrat (charges calculées) ;
- ✓ La quote-part, imputable au contrat, des charges communes de l'Etablissement Régional (charges réparties).

➲ Les charges directes

Elles comprennent les dépenses courantes d'exploitation engagées par l'équipe opérationnelle du site :

- ✓ Les achats de biens et services ;
- ✓ Les services externes ;
- ✓ Les charges de personnels et taxes, etc…

➲ Les charges calculées

Il s'agit des charges calculées, selon des critères économiques, au titre des investissements (ces charges calculées sont affectées à chaque site selon l'utilisation faite des investissements).

➲ Les charges réparties

Ces charges réparties sont comptabilisées au niveau du siège régional et réparties au prorata des produits d'exploitation des services ou du personnel affecté.

Elles concernent les fonctions de direction et de pilotage, de traitement administratif et comptable, de gestion sociale des personnels, de contrôle de gestion et de commissariat aux comptes.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

5 LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 Le compte de résultat

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

LEO LAGRANGE CENTRE EST

BOURGOIN JALLIEU

Exercice clos le 31/12/22

COMPTE DE RÉSULTAT

		31/12/2022	01/09/2021-31/12/2021
		Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Participation des usagers		86 355	24 974
Participation de la collectivit		517 500	161 167
Prestations de services		46 164	19 058
Autres prestations		7 164	
MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION		**657 183**	**205 198**
Production stocke		-	-
Production immobilise		-	-
Subventions d'exploitation		-	5 369
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		6 575	2 146
dont indemnits chmage partiel		-	-
Collectes		-	-
Cotisations		-	-
Autres produits		18	1
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)	**(I)**	**663 775**	**212 714**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Alimentation		80 732	20 713
Depenses activits		37 569	8 110
Produits d'entretien - Hygine		135	110
Redevance locaux		-	-
Entretien et maintenance		6 339	3 456
Rmunration du dlgataire		49 029	16 000
Autres achats et charges externes		36 172	15 430
Impts, taxes et versements assimils		33 916	8 046
Salaires et traitements		327 736	103 954
Charges sociales		74 609	23 317
Autres charges de personnel		3 300	1 100
Dotations aux amortissements sur immobilisations		2 633	- 1 147
Dotations aux provisions sur immobilisations		-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant		-	
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		40	11 251
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)	**(II)**	**652 209**	**210 339**
1 - R SULTAT D'EXPLOITATION	**(I-II)**	**11 566**	**2 374**
Quotes-parts de r sultat sur op rations faites en commun			
Excdent attribu ou dficit transfr	(III)	-	-
Dficit support ou excdent transfr	(IV)	-	-
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (4)		-	-
Autres valeurs mobilires et crances de l'actif immobilis (4)		-	-
Autres intrts et produits assimils (4)		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	-
Diffrences positives de change		-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilires de placement		-	-
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	**(V)**	**-**	**-**
CHARGES FINANCIé RES			
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-
Intrts et charges assimiles (5)		-	-
Diffrences ngatives de change		-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilires de placement		-	-
TOTAL DES CHARGES FINANCIé RES	**(VI)**	**-**	**-**
2 - R SULTAT FINANCIER	**(V-VI)**	**-**	**-**
3 - R SULTAT COURANT AVANT IMP T	**(I-II+III-IV+V-VI)**	**11 566**	**2 374**

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

LEO LAGRANGE CENTRE EST

Exercice clos le : 31/12/22

BOURGOIN JALLIEU

COMPTE DE RÉSULTAT

		31/12/2022	01/09/2021-31/12/2021
		Total	Total
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		-	-
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**(VII)**	**-**	**-**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion		-	-
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	**(VIII)**	**-**	**-**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(VII-VIII)**	**-**	**-**
Impôts sur les bénéfices	(IX)	-	-
TOTAL DES PRODUITS	**(I+III+V+VII)**	**663 775**	**212 714**
TOTAL DES CHARGES	**(II+IV+VI+VIII+IX)**	**652 209**	**210 339**
4 - SOLDE INTERMEDIAIRE		**11 566**	**2 374**
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs		-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		-	-
6 - EXCEDENT OU DEFICIT		**11 566**	**2 374**
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier			
dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		
Charges		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
TOTAL		

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

5.2 Les heures réalisées

service	périodes	capacité d'accueil maximale théorique	nbre de jours ouvrés	Amplitude	Capacité en heure enfant maximum	effectifs moyens enfant / séance	Nb de séances	Durée moyenne de présence	Nbre d'heures réelles CAF total	Nb de séances	Nbre d'heures réelles CAF total
Maternelle (3 à 5 ans)									39 528		33 055
Accueil de loisir mercredis (journée)		40	35	10,50	14 700	36	35	9	11 340	35	9 078
Accueil de loisir vacances	Vacances de Noël	40	4	10,50	1 680	30	4	9	1 080	5	1 909
	Vacances d'Hiver	54	10	10,50	5 670	54	10	9	4 860	10	3 104
	Vacances de Printemps	54	9	10,50	5 103	54	9	9	4 374	9	4 014
	Vacances d'Automne	54	9	10,50	5 103	54	9	9	4 374	9	3 767
	Vacances d'été	54	30	10,50	17 010	50	30	9	13 500	28	11 184
Enfance (6 - 13 ans)									57 606		46 438
Accueil de loisir mercredis (journée)		64	35	10,50	23 520	62	35	9	19 530	35	15 857
Accueil du mercredis 1/2 journés 11-13		32	35	10,50	11 760	6	35	5	1 050	35	705
Accueil de loisir vacances	Vacances de Noël	42	4	10,50	1 764	52	4	9	1 872	5	2 375
	Vacances d'Hiver	60	10	10,50	6 300	67	10	9	6 030	10	5 073
	Vacances de Printemps	60	10	10,50	6 300	72	9	9	5 832	9	4 769
	Vacances d'Automne	60	9	10,50	5 670	72	9	9	5 832	9	5 163
	Vacances d'été - juillet	70	19	10,50	13 965	71	20	9	12 780	14	8 119
	Vacances d'été - aout	42	19	10,50	8 379	52	10	9	4 680	14	4 378
Enfance (6 - 13 ans)									5 580		469
séjours 6-10		24	8	10,50	2 016	16	20	10	3 200	0	
séjours 11-13	Hiver - Cannes 3j + Automne Barcelone 5j	14	8	10,50	1 176	14	17	10	2 380	3	469
TOTAL DES HEURES CAF									102 714		79 962

Envoyé en préfecture le 20/12/2023
Reçu en préfecture le 20/12/2023
Publié le
ID : 038-213800535-20231215-DB_231215_157-DE

LEO LAGRANGE CENTRE EST
2 rue Maurice Moissonnier
69517 Vaulx-en-Velin Cedex
Tél. : 04 72 89 20 72
E-mail : centre-est@leolagrange.org

https://twitter.com/leolagrange

https://fr-fr.facebook.com/federationleolagrange